Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Marie-Pierre Mouton nommée sénatrice : un nouveau cap pour la Drôme après le combat de Gilbert Bouchet

Présidente du Conseil départemental de la Drôme depuis 2017, Marie-Pierre Mouton démissionnera de cette fonction le 1er novembre pour prendre la suite du sénateur Gilbert Bouchet, disparu des suites de la sclérose latérale amyotrophique (SLA) – dite maladie de Charcot. Cette passation marque à la fois la fin d'un combat courageux et le début d'une nouvelle étape pour la représentation drômoise au Sénat. C'est Franck Soulignac, adjoint au maire de Valence et 1er vice-président du Conseil départemental de la Drôme qui prend, par intérim, le fauteuil de la présidence du Département de la Drôme.

Dans un contexte national empreint d'incertitudes, Marie-Pierre Mouton s'apprête à franchir un cap

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

politique. « J'ai remis ce matin ma démission de la présidence du Département de la Drôme, qui prendra effet le 1er novembre », écrit-elle, soulignant la responsabilité « immense » de son nouveau mandat sénatorial. Sa décision fait suite au départ de Gilbert Bouchet, qu'elle salue avec émotion : « Je veux une nouvelle fois saluer la mémoire et l'action ».

Un chemin d'engagement territorial

Née en 1965, Marie-Pierre Mouton est une figure de la Drôme : conseillère départementale, maire de Pierrelatte, puis présidente du conseil départemental depuis 2017. Elle a été faite chevalier de la Légion d'honneur « pour son engagement local ». À la tête du Département, elle a notamment mis l'accent sur la solidarité, la ruralité et l'investissement dans les territoires sous tension. Elle insiste désormais sur sa volonté de « porter la voix des territoires, défendre nos collectivités et leur liberté d'action », soulignant que la proximité restera son fil conducteur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Marie-Pierre Mouton Copyright MPM Communication

Un mandat de présidente intense, exigeant et humain

Son mandat au Département, comme elle le rappelle, « a été intense, exigeant et profondément humain ». Elle y voit la force du collectif et l'engagement des acteurs de terrain comme fondements de toute politique publique réussie. Elle annonce qu'elle restera conseillère départementale – aux côtés de son successeur désigné, le 1er vice-président Franck Soulignac, fidèle aux valeurs d'équité, solidarité et responsabilité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Le vide laissé par Gilbert Bouchet et son héritage politique

Gilbert Bouchet, sénateur de la Drôme depuis 2014 et maire de Tain-l'Hermitage de 1995 à 2017, est décédé le 20 octobre 2025, à 78 ans, des suites de la maladie de Charcot. Diagnostiqué vers 2023, il avait poursuivi son mandat et s'était fait le porte-voix des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. En octobre 2024, affaibli et sous respirateur, il avait pris la parole au Sénat pour défendre une proposition de loi visant à améliorer la prise en charge de la SLA –on estime à 8 000 le nombre de personnes atteintes de la maladie en France avec une incidence de 2,5 nouveaux cas pour 100 000 habitants par an-. Le combat du sénateur avait suscité une forte émotion : « Il faut absolument qu'on ait plus de moyens, plus de communication, car c'est une maladie qui peut tomber sur tout le monde », avait-il déclaré.

Une proposition adoptée à l'unanimité

Sa proposition, adoptée à l'unanimité en février 2025, supprimait notamment la barrière d'âge pour obtenir la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les malades en évolution rapide. Son héritage est double : d'une part, la voix d'un élu drômois qui a mis sa propre souffrance au service d'une cause collective ; d'autre part, un rappel à l'engagement politique au niveau local et national. « Jusqu'à ses derniers instants, il est resté fidèle à ses idées, à son engagement et à son franc-parler », a salué la municipalité de Tain-l'Hermitage.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Gilbert Bouchet Copyright GB Communication

Ce que cela signifie pour la Drôme

La nomination de Marie-Pierre Mouton au Sénat apparaît comme un choix logique et symbolique. Elle représente la continuité d'un engagement local fort, mais aussi une ouverture vers une nouvelle étape au plan national. Son discours insiste sur la « voix des territoires » : à une époque où la centralisation et la défiance envers les institutions croissent, ce leitmotiv prend un relief particulier. Dans un territoire comme la Drôme – rural, attaché à la proximité, mais aussi confronté à des défis d'attractivité, de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

numérique ou de transition – la présence d'une sénatrice enracinée peut faire la différence.

Un rôle de trait d'union
Ce rôle de « trait d'union » entre terrain et législation est ce que Marie-Pierre Mouton se propose de tenir, forte de son expérience au Département (budget sous tension, investissements dans les réseaux, soutien aux acteurs agricoles et aux actions sociales).

Une page qui tourne, un avenir à écrire
La passation s'inscrit donc dans un moment de transition : la fin d'un combat personnel et politique porté par Gilbert Bouchet, et le début d'un nouveau chapitre pour Marie-Pierre Mouton. Le «grand honneur» qu'elle évoque est aussi «une responsabilité immense». Elle devra conjuguer ancrage local et défis nationaux : financement des collectivités, ruralité, transition écologique, solidarité.

Le parti des Républicains
Pour le Parti Les Républicains et pour la majorité du Département de la Drôme, c'est une occasion de marquer leur présence et leur action. Pour les habitants, c'est aussi l'espoir que leur voix soit mieux entendue à Paris, non pas comme un simple relais administratif, mais comme un vecteur de projets concrets pour le territoire. En somme : un nom, une histoire, un combat. Et maintenant, une mission.
Mireille Hurlin

Le sénat à la rencontre des entreprises vauclusiennes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

La délégation sénatoriale aux entreprises s'est rendue en Vaucluse dans le cadre de deux journées de visites et d'échanges liés à l'économie locale, à l'innovation et à la réindustrialisation. L'occasion de découvrir les sociétés Aroma-Zone, FM logistic et Agis ainsi que de rencontrer les acteurs du monde économique départemental.

Invitée par le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc, la délégation sénatoriale aux entreprises présidée par Olivier Rietmann est venue découvrir trois entreprises vauclusiennes. Ce dernier, aux côtés des sénateurs Michel Canevet, Gilbert Favreau, Yves Bleuven et Michel Masset, ainsi que du sénateur vauclusien Lucien Stanzione, s'est rendu les 16 et 17 octobre derniers dans les locaux de Aroma-zone à Cabrières d'Avignon, FM Logistic à Entraigues-sur-la-Sorgue et Agis dans la zone de Courtine à Avignon.

> « Ecouter, comprendre, identifier les blocages et construire des solutions concrètes. »
>
> *Olivier Rietmann, président de délégation sénatoriale aux entreprises*

Ces échanges ont permis d'aborder de nombreux sujets clés concernant la compétitivité des entreprises tels que le coût de l'énergie, l'emploi et la qualification, la simplification administrative, les exportations,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

la formation, le foncier économique, la transition écologique, ou encore l'intelligence artificielle et la souveraineté industrielle.
« Ces rencontres de terrain sont au cœur de l'ADN de la délégation sénatoriale aux entreprises : écouter, comprendre, identifier les blocages et construire des solutions concrètes », précise Olivier Rietmann pour expliquer sa venue dans le département.

Un séjour marqué par un nouveau moment d'échange avec d'autres chefs d'entreprises vauclusiens : René Braja du Groupe Braja, Olivier Charles d'Aptunion, Yoann Aucremanne d'iLevel, Gildas Bonafous de Keramis Bio et Jérémie Marcuccilli de Kookabarra.

DR

> « Le Vaucluse est un territoire d'innovation et de réussite. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

Outre les visites de ces 3 sites industriels, la délégation a tenu également à échanger avec les acteurs consulaires et les représentants des organisations professionnelles : la CCI Vaucluse, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Capeb Vaucluse et U2P Vaucluse. Les représentants consulaires ont notamment alerté sur les conséquences de la baisse des aides gouvernementales sur l'apprentissage ainsi, qu'en général, sur la formation des jeunes dans les métiers de l'artisanat et de l'industrie. Autre

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

sujet majeur évoqué : la transmission des entreprises afin de pérenniser le tissu économique local confronté au départ à la retraite d'une génération de dirigeants sans repreneurs identifiés.

« Le Vaucluse est un territoire d'innovation et de réussite, rappelle Jean-Baptiste Blanc. Ces entreprises démontrent qu'il est possible de conjuguer ancrage local, performance industrielle et développement durable. La Délégation sénatoriale aux entreprises a vocation à écouter, comprendre et proposer des solutions concrètes pour soutenir nos entrepreneurs. »

Charlotte Rouger (stagiaire) & Laurent Garcia

Aberration administrative : un élu vauclusien tente enfin de faire bouger les lignes

Le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc vient de solliciter le Conseil d'Etat afin de mettre fin à une aberration administrative. Depuis 3 ans les Vauclusiens ne dépendent plus de Marseille mais de Toulouse en ce qui concerne les recours contentieux relevant du tribunal administratif.

Certes, il s'agit d'un petit pas, mais il a le mérite d'exister. En effet, dans un département avec une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

enclave, une commune (Pertuis) intégrée dans une métropole (Aix-Marseille) située dans un autre département (les Bouches-du-Rhône), un canton complet (celui de Villeneuve-lès-Avignon) entièrement intégré dans une agglomération (le Grand Avignon) qui ne sont pas dans le même département ni la même région et, enfin, un chef-lieu dont le bassin de vie est à cheval sur 3 départements et 2 régions constituant la 2e zone inter-régionale d'emploi de France après celle de Roissy-Charles De Gaulle ainsi que la seule agglomération française coupée en 2 zones scolaires, il y aurait pourtant beaucoup à faire pour les élus en matière de cohérence administrative…

Toulouse plutôt que Marseille ou Lyon !
C'est donc dans cette logique de réalité du territoire, que le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc vient de rencontrer Thierry-Xavier Girardot, secrétaire général du Conseil d'État, pour évoquer la carte actuelle de la justice administrative. La raison ? Depuis le 1er mars 2022 le tribunal administratif de Nîmes, dont dépend celui d'Avignon, est couvert par la cour administrative d'appel de Toulouse. Conséquence ? Les requérants d'Avignon doivent faire près de 350km de route pour trancher leurs conflits avec une autorité administrative.
Une aberration que dénonçait déjà il y a 3 ans Jean-Baptiste Blanc pour qui « ce décret rédigé de Paris va, une nouvelle fois, à l'encontre des intérêts des concitoyens et de notre territoire. »

> « L'objectif étant de garantir l'égalité d'accès pour tous les Vauclusiens pour une justice plus accessible, plus proche, et plus juste. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

Un bilan carbone désastreux
Effectivement, outre la perte de temps on ne peut que s'étonner d'une telle situation à l'heure où l'empreinte carbone est devenue l'affaire de tous, mais surtout des autres.
Pour mémoire, depuis 2006, les recours contentieux du Vaucluse relèvent du tribunal administratif de Nîmes mais les appels contre les décisions de ce tribunal étaient jugés à Marseille. Avec la création de la cour administrative d'appel de Toulouse, tout se juge désormais dans la capitale occitane. Dès lors, les requérants d'Avignon doivent parcourir 332km pour rallier Toulouse contre 104km pour rejoindre Marseille… Même la cour administrative de Lyon serait encore plus près (231km) !

Garantir l'égalité d'accès pour tous les Vauclusiens
« Ce double éloignement géographique constitue une véritable difficulté pour les justiciables et les professionnels du droit vauclusien, insiste le sénateur. C'est pour cela que nous avons échangé avec le secrétaire général du Conseil d'Etat sur la possibilité de réintégrer le département du Vaucluse dans le ressort de la cour administrative d'appel de Marseille, plus proche géographiquement et historiquement plus cohérente. L'objectif étant de garantir l'égalité d'accès pour tous les Vauclusiens pour une justice plus accessible, plus proche, et plus juste. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Comment les vauclusiens vont devoir polluer pour que justice leur soit rendue

---

Une proposition de loi pour rééquilibrer les rapports entre assureurs et collectivités

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse, vient de co-signer une proposition de loi visant à garantir une solution d'assurance à l'ensemble des collectivités territoriales. Cette initiative fait notamment suite aux nombreux signalements d'élus locaux, dont ceux de Caderousse, confrontés à une situation devenue critique dans l'accès à l'assurance et à l'absence de traduction concrète des recommandations sénatoriales formulées il y a plus d'un an.

« Face aux difficultés croissantes rencontrées par les élus locaux pour assurer leurs communes à l'image de Caderousse et bien d'autres en Vaucluse, une réponse législative s'impose, explique le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc.
Celui qui est aussi membre de la mission d'information sur les difficultés assurantielles des collectivités poursuit : « Depuis plusieurs années, de nombreuses collectivités dénoncent l'impossibilité de trouver des assureurs, des appels d'offres infructueux, des contrats renégociés à la hausse, des couvertures restreintes, voire un abandon pur et simple par les assureurs. C'est dans ce contexte qu'au premier trimestre 2024, la commission des finances du Sénat a conduit une mission d'information inédite sur les difficultés assurantielles des collectivités territoriales. Appuyée par plus de 700 contributions d'élus locaux, cette mission a permis de dresser un diagnostic sans appel : une concurrence quasi inexistante, marquée par un duopole, des relations déséquilibrées entre assureurs et collectivités ainsi que des risques en augmentation, liés aux émeutes, aux violences sociales et au dérèglement climatique. »

> « Aucune mesure concrète n'a été prise depuis plus d'un an. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

« Les constats du Sénat ont été confirmés par deux rapports gouvernementaux successifs ainsi que par l'Autorité de la concurrence dans un avis rendu le 23 janvier 2025. Pourtant, aucune mesure concrète n'a été prise depuis plus d'un an », s'indigne le sénateur vauclusien.
C'est pourquoi ce dernier vient de cosigner cette proposition de loi déposée au Sénat pour mettre enfin en œuvre les recommandations issues de ces travaux. Dans ce cadre, le Sénateur avait d'ailleurs tenu que Christophe Reynier, maire de Caderousse, puisse être auditionné sur ce sujet.

> « Ne rien faire, c'est accepter que certaines communes restent sans assurance. »

« Cette proposition de loi repose sur trois piliers essentiels, renforcer la concurrence et la transparence sur le marché de l'assurance, rééquilibrer les rapports entre assureurs et collectivités et couvrir tous les risques, y compris les émeutes, insiste Jean-Baptiste Blanc. Ne rien faire, c'est accepter que certaines communes restent sans assurance. Nous devons sortir de l'immobilisme. Cette proposition de loi est une réponse pragmatique, équilibrée et urgente face à un risque systémique pour nos territoires. »

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

La Loi ZAN examinée au Sénat : Jean-Baptiste Blanc en a « ras-le-bol des technocrates parisiens qui décident pour nous »

Crise viticole, les sénateurs Lucien Stanzione, Alain Milon et Jean-Baptiste Blanc montent au créneau

Les trois sénateurs Lucien Stanzione, Alain Milon et Jean-Baptiste Blanc ont invité les acteurs majeurs des grands crus du département ainsi que le président de la Fédération des Vignerons indépendants de la Vallée du Rhône, Thierry Vaute, et le Syndicat des Côtes-du-Rhône à procéder à un état des lieux pour enrayer la crise. L'activité agricole occupe la 1re place régionale avec 12 700 emplois et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel. En répartition par surfaces de culture en Vaucluse, la vigne représente 47%.

L'effondrement des ventes de vin rouge qui s'étend jusqu'aux ventes de crus prestigieux des Côtes-du-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Rhône interpelle le monde de la viticulture. C'est ainsi que les six grands crus soutenus par Thierry Vaute, des Vignerons indépendants, ont remis aux sénateurs un document intitulé 'Demandes des ODG (organismes de Gestion).

Le point
Le point a été fait sur l'impact économique dramatique que vit la filière viticole, mettant en péril l'existence même des grands crus ; Les mesures déjà mises en œuvre, telles que le dispositif d'arrachage ; les PGE (Prêt garanti par l'Etat) et les aides à la consolidation de la trésorerie.

5 pistes pour faire face à la crise viticole
Les Organismes de gestion (ODG) et Thierry Vaute proposent de travailler sur 5 axes : social, administratif, fiscal, ainsi qu'en termes de commercialisation et de communication.
Au chapitre du **social**, les OGD proposent au Sénat de faciliter le recrutement, d'alléger les charges sociales, d'améliorer les conditions d'hébergement des saisonniers et la pérennisation définitive du Tode (travailleurs occasionnels demandeurs d'emploi).
Ils demandent également la **simplification administrative**, proposant de fusionner les démarches redondantes, de créer un guichet unique, de limiter la redondance et l'accumulation des contrôles.
Au chapitre de la **fiscalité**, les ODG demandent l'exonération des droits de transmission et de soutenir le stockage du vin pour faire face à la fermeture des marchés.
Au chapitre de la **commercialisation**, de renforcer les soutiens à l'export et de simplifier la vente à distance, notamment pour les particuliers.
Et enfin, en termes **d'image et de communication**, de lutter contre la stigmatisation du vin et de permettre une meilleure promotion des produits.

A l'avenir ?
Les sénateurs se sont engagés à porter ces revendications auprès du Sénat dans le cadre de l'examen du PLF 2025 (Projet de Loi de finances) et de la loi de programmation agricole en janvier prochain. «Le Sénat est devenu un élément de stabilité dans la vie politique française, analyse Lucien Stanzione. Des solutions urgentes seront nécessaires pour éviter un effondrement irréversible de cette filière emblématique de la région Sud-Est. »

En savoir plus
Le chiffre d'affaires de la production agricole du département est estimé à 1 106M€ en 2018 (33 % de la valeur de Paca). Les vins constituent la première source de chiffre d'affaires agricole avec près de 48% de la valeur agricole départementale. Les fruits sont la deuxième orientation en valeur avec 30% du chiffre d'affaires agricole. En termes d'emploi saisonnier, le Vaucluse était par exemple, le premier département de la région PACA en termes d'embauche en CDD (saisonniers) avec 35 887 contrats en 2022.

Les chiffres clés
Avec 5 210 exploitations agricoles, le département rassemble 27% des exploitations de la région dont près de 60 % spécialisées en vins ou fruits. L'a surface agricole s'étend sur 115 000 ha soit 32% de Vaucluse et 4% de la région Paca.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

En 2022, le Vaucluse est le premier département de la région PACA à employer des salariés dans l'année avec 28 314 salariés. Il est également le premier département en nombre d'ETP (équivalents temps plein) : 9 809 salariés. La part des femmes est de 31% des salariés et les moins
de 30 ans représentent 31% des salariés dans le Vaucluse. La masse salariale dégagée est également la première au niveau régional avec 250M€.
(Sources Economie et vision syndicale de l'agriculture de Vaucluse, Matignon 09-2023)

Copyright LZ

L'avignonnais Thierry Calderon est l'opticien de l'année 2024

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

L'avignonnais Thierry Calderon, 55 ans, vient de remporter le prix de l'opticien de l'année. Il succède à la vendéenne Sylvine Kohler, lauréate 2023. Le Vauclusien, vainqueur en finale parmi les 7 candidats nationaux, a reçu son prix dès main de Jean-Michel Lambert, président du Sidol (Syndicat des importateurs et distributeurs en optique lunetterie), ce vendredi, au Sénat dans le palais du Luxembourg à Paris.
Cette distinction récompense les opticiens les plus engagés parmi les 12 400 que compte la France. C'est la première fois que ce prix est attribué à un opticien du Vaucluse.
Créé en 1989 par le Sidol, ce prix d'opticien de l'année 2024 récompense l'approche professionnelle, le dynamisme, l'éthique ou bien encore la créativité des professionnels du secteur.

« Ce prix revêt une signification particulière, non seulement parce qu'il représente la reconnaissance du travail et des valeurs qui m'animent au quotidien, mais aussi parce qu'il me place aux côtés de personnalités qui ont marqué notre profession par leur excellence, explique Thierry Calderon déjà lauréat du concours du Meilleur Franchisé et Partenaire 2016 décerné par l'IREF (Institut de Recherche et de Formation de la Franchise). Je n'oublie pas à qui je dois ce prix : à ma femme, à mes équipes, à mes partenaires et à ma coopérative. »

Thierry Calderon a débuté son aventure entrepreneuriale en 2000. Aujourd'hui, il est à la tête de 8 magasins Krys et un magasin You do situés dans la cité des papes (Mistral 7 et Avignon centre), le Grand Avignon (Morières et Les Angles), à Apt, à Pertuis et à Arles (centre ville et centre commercial Leclerc). Il y dirige une équipe de plus de soixante salariés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

De gauche à droite : Pierre Fournier, président de Krys group, leader de l'optique en France, Thierry Calderon et Jean-Pierre Champion, directeur général chez Krys group.

> « Je sais ce que je dois à mon équipe. »
>
> *Thierry Calderon, opticien de l'année 2024*

Des collaborateurs à qui il a rendu un vibrant hommage lors de sa remise de prix : « La vie de manager est loin d'être un long fleuve tranquille et j'avoue avoir régulièrement des envies d'île déserte. Mais au fond de moi, je sais ce que je dois à mon équipe, et si je devais demain relever des défis à l'autre bout du monde, ce serait avec eux que voudrais les affronter Je veux bien me reconnaitre une qualité : celle de savoir m'entourer. Par des profils différents, complémentaires au mien. Et par des personnes plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

compétentes que moi dans leur domaine. Au fil des années, j'ai pu les faire grandir, j'ai appris à déléguer et à les fédérer autour d'un projet ambitieux. Et mes équipes m'ont constamment challengé, m'obligeant à repousser mes limites à grandir dans mon poste d'opticien et celui de manager. »

« Ce prix récompense son engagement pour le collectif, sa quête d'une expérience client optimale, son implication locale pour instaurer la confiance avec l'ensemble de ses partenaires et sa démarche RSE sincère », complètent de Pierre Fournier, président de Krys group, leader de l'optique en France, et Jean-Pierre Champion, directeur général chez Krys group, présents lors de la remise de prix à Thierry Calderon.

Rejet de la ratification du CETA au Sénat : les viticulteurs et le sénateur Jean-Baptiste Blanc hors d'eux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Depuis 2019, cet accord entre l'Union Européenne et le Canada (CETA = Comprehensive Economic & Trade Agreement), n'a jamais été ratifié. Hier, au Palais du Luxembourg, il a été rejeté à une écrasante majorité, ce que dénonce le sénateur LR de Cavaillon, Jean-Baptiste Blanc qui participait à La Taille de la Vigne des Papes à Avignon ce jeudi 21 mars.

« Le Canada est le 4ème marché d'export pour nos vignerons de la Vallée du Rhône. Il représente 77 000 hl et un chiffre d'affaires de 51M€. Il progresse régulièrement de 5% en valeur et de 4% en volume depuis 2016 et les Côtes-du-Rhône sont la 1ère AOP (appellation d'origine protégée) exportée vers le Canada. Quel gâchis. C'est surréaliste. » dénonce-t-il.

Voir ici les votes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Dominique Santoni : une cavalière promue au grade de chevalier

C'est dans son fief d'Apt, au milieu des siens, de son Histoire et de nombreux officiels que la présidente du département de Vaucluse s'est vue remettre les insignes de chevalier de la légion d'honneur par le président du Sénat Gérard Larcher.

« Le canton d'Apt ne m'est pas étranger », a attaqué en préambule de cette cérémonie Gérard Larcher. Il faut dire que le président du Sénat y est venu à de nombreuses reprises soutenir Dominique Santoni dans ses combats électoraux. Il ne lui est également pas étranger pour 'ses papilles' car Gérard Larcher avouera apprécier particulièrement un vin de Ménerbes, 'l'Infante' produit d'ailleurs par le premier magistrat de cette commune. Le ton était donné : la cérémonie sera sur un ton intime et personnel pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

le deuxième personnage de l'État.

Haute valeur républicaine

Rappelant la valeur hautement républicaine d'une telle décoration, Gérard Larcher déroulera ensuite le parcours professionnel de la présidente du Département dans différentes sociétés de communication parisiennes pour finir par créer sa propre agence et avoir des bureaux à Paris, Londres et Milan. Viens ensuite l'heure du choix entre New York et Apt et se fût Apt.

> « Le canton d'Apt ne m'est pas étranger.»
>
> *Gérard Larcher*

Il poursuivit par l'histoire familiale de l'ex maire d'Apt. Un grand-père maternel, Eugène Baudoin, maire de la ville pendant 16 ans avant d'être révoqué en 1940 par le gouvernement de Vichy et nommé par la suite maire d'honneur de la ville. Un père, Georges Santoni, maire d'Apt de 1965 à 1971 et deux fois élu député de Vaucluse dont en 1958. « Et ça compte » dira le président Larcher, gaulliste convaincu.

Première femme président du Conseil départemental de Vaucluse

Place ensuite au parcours politique de Dominique Santoni, ses échecs et ses succès. Elue conseillère départementale et puis maire d'Apt au premier tour en 2015 avant d'être réélue au conseil départemental en 2021 et en devenir la première femme présidente.

Petit rappel aussi de toutes les actions accomplis depuis le début de son mandat : collèges, routes, social mais également sur la santé « qui n'est pas une compétence du département mais une attente de tous les maires de France » comme le stipulera le président du Sénat.

> Une femme à la tête du Département pour la première fois

Une passion commune

Moment de complicité avant la remise de la décoration : leur passion commune pour le cheval. L'occasion pour l'ancien vétérinaire équin de l'équipe de France d'équitation d'appuyer sur cette ferveur équestre en citant l'ancien secrétaire perpétuel de l'académie française, Jean Mistler : « Le cheval joue dans l'histoire le rôle d'un piédestal qui se déplacerait. » La transition était toute trouvée par le normand pour décorer ensuite officiellement l'aptésienne au grade de chevalier de la légion d'honneur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

« Cette légion d'honneur, je veux la partager avec vous tous. »

Dominique Santoni

Rejoindre un ordre qui compte

« Recevoir la légion d'honneur, c'est rejoindre un ordre qui compte dans ses rangs de grands noms de l'histoire de France, depuis plus de deux siècles et sa création par Bonaparte, précise-t-elle. Premier consul… Un Corse déjà… » . Avant de poursuivre : « Cette légion d'honneur, je veux la partager avec vous tous. »

La présidente eu ensuite un mot pour sa famille et ses proches : « quand on s'appelle Santoni, la famille c'est sacré ! Nous avons eu la chance, ma sœur et moi de grandir aimées, entourées de deux parents qui avaient fait de leurs différences de caractère comme d'inclination, une complémentarité. A mon père, la rigueur, l'exigence, la droiture qui n'excluait ni l'ouverture d'esprit, ni un humour féroce. A ma mère, la légèreté, le sens de la relativité, « tout est important mais rien n'est grave ». Et lorsque on a du sang corse, la famille c'est un peu plus que la famille, c'est un clan. La famille élargie aux amis et à tous les êtres chers. »

Elle poursuivit ensuite sur son expérience professionnelles et d'ajouter « Chef d'entreprise un jour, chef d'entreprise toujours, j'aborde encore les défis avec pragmatisme, toujours à la recherche des solutions, rarement résignée face à des problèmes qui pourraient sembler pourtant insurmontables. »

Un peu de politique quand même…

Vint ensuite un moment plus politique avec ses débuts dans la vie publique « Que de chemin parcouru, tous ensemble, en l'espace de seulement 10 ans et cette première élection municipale de 2014, qui reste pour moi une date fondatrice. Une équipe soudée, avec le collectif et la bonne humeur comme moteur, où les compétences, la capacité de travail et les idées étaient plus importantes que la carte militante. Nous n'étions pas la liste de droite contre la liste de gauche, nous étions -et nous demeurons- la liste d'Apt pour Apt. Ensemble nous avons vécu de beaux moments. »

« Cette légion d'honneur je la dédie donc à Apt, au Vaucluse et à ma Province, la Provence»

Dominique Santoni

Et de rajouter : « Lorsque que l'on a une ambition pour sa ville ou son département, on ne se bat pas contre des adversaires politiques. On se bat d'abord et avant tout 'pour' sa ville, son département et leurs habitants. Il est là pour moi, le sens et l'unique sens du combat politique : « se battre pour ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Elle précisa ses profondes motivations à faire de la politique, « On me pose souvent la question de savoir pourquoi j'ai choisi de faire de la politique. On le demande d'ailleurs plus souvent aux femmes qu'aux hommes, n'est-ce pas ? Par atavisme familial ? Je ne pense pas, même si mon père reste un exemple pour moi. Ma motivation vient de mon empathie. Je fais de la politique parce que j'aime les gens, aller à leur rencontre, parce je sais l'importance de l'écoute, d'un sourire, d'une poignée de main… Je crois en la possibilité de changer des choses et de faire le bien pour le plus grand nombre. »

Le Département : un échelon pivot de la France

Par la suite elle partagera cette distinction avec les élus et les agents du Parc naturel régional du Luberon dont elle est présidente mais également avec ces collègues conseillers départementaux et tous les services du département de Vaucluse en ajoutant que « Le Département est j'en suis convaincue, l'échelon pivot des collectivités locales : suffisamment grand pour avoir un impact significatif, suffisamment proche pour rester réactif et accessible à tous. »

« La France a une histoire singulière, où la nation se confond avec l'Etat. L'État central, l'État Nation. Cette verticalité et cette centralité de l'état montrent aujourd'hui leurs limites. « Paris sera toujours Paris » mais si Paris est 'CAPITALE' rien ne justifie pour autant de vouloir écrire Province en minuscules. Province, au singulier comme au pluriel, est l'un des très jolis mots de la langue française. »

Et pour conclure « Cette légion d'honneur je la dédie donc à Apt, au Vaucluse et à ma Province, la Provence. La plus belle de toutes les Provinces de France. »

Télévision : A table avec le sénateur Jean-Baptiste Blanc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Le sénateur de Vaucluse, Jean-Baptiste Blanc, est l'invité de la prochaine émission 'Manger c'est voter' diffusée ce vendredi sur la chaîne Public Sénat.
Le principe ? « Élus par les territoires, les sénatrices et les sénateurs connaissent le terrain et côtoient les acteurs de notre patrimoine agricole et nourricier, tout ce qui fait de la France un pays où le contenu de l'assiette relève d'un engagement quotidien, expliquent les responsables de l'émission. Tous les mois, Vincent Ferniot rencontre ces hommes et ces femmes, en compagnie d'un sénateur ou d'une sénatrice, sur son territoire. »
A cette occasion, le parlementaire vauclusien fera découvrir le terroir du département ainsi que ses richesses gastronomiques et pastorales. Il passera également derrière les fourneaux en compagnie de la cheffe étoilée vauclusienne, Nadia Sammut.

https://youtu.be/Yf9GgBJgIVc?si=fxrCd4zIl0KtAYvh

Quelques images du tournage de l'émission.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

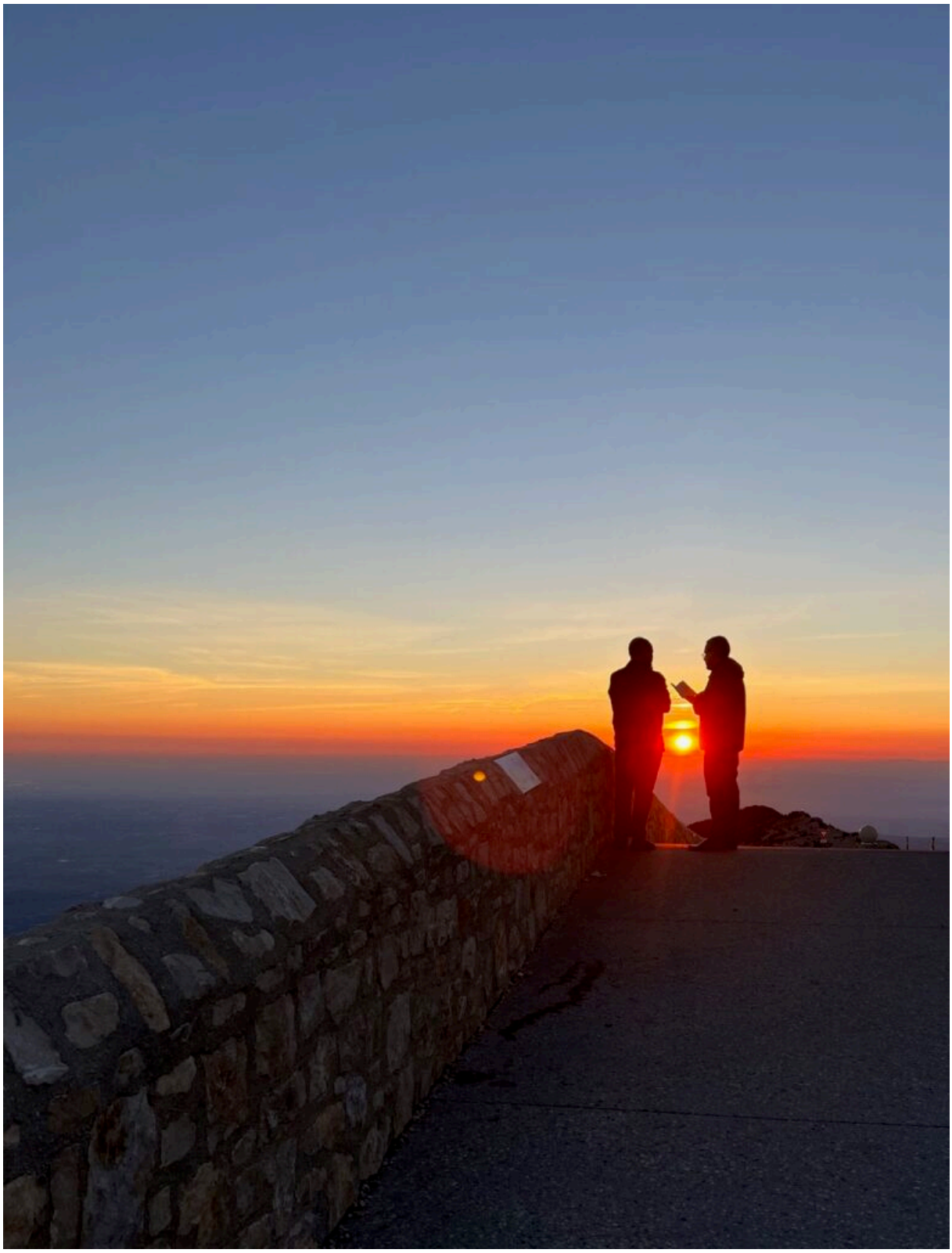

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

'Manger c'est voter'. Première diffusion le Vendredi 24 novembre 2023 à 19h. Sur Public Sénat.

L.G.